



COMMUNE D'AVEIZE
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 OCTOBRE 2024 à 20h30

Liste des délibérations prises au cours de cette séance

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal d'Aveize, qui s'est réuni le 10 octobre 2024 à 20h30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel BONNIER, Maire a pris les décisions suivantes :

N° de la délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
2024-10-01	Vote des tarifs communaux à compter du 1 ^{er} janvier 2025	Approuvée à l'unanimité
2024-10-02	Approbation d'un acompte à verser dans le cadre du forfait communal pour les dépenses de fonctionnement de l'école privée des 4 horizons année scolaire 2023/2024	Approuvée à l'unanimité
2024-10-03	Approbation du changement de prix de cession du foncier par EPORA à AT SYNERGIES en vertu de l'appel à projets pour la réalisation d'un programme de 11 logements collectifs, 2 maisons individuelles et une maison d'assistants maternels	Approuvée à l'unanimité

Les délibérations ont été mises à la disposition du public en Mairie à compter du 17/10/2024

Le Maire, Michel BONNIER.



Mise en ligne sur le site Internet le
Affichée le

18/10/2024
18/10/2024